



Représentant du Personnel CGT
M. Drouot/M. Giangreco

Le 17/06/25

Monsieur le Président du CSA-I DISP Dijon

Minoritaire au sein de l'administration pénitentiaire, le SPIP a bien le sentiment d'être désormais minoré.

Minoré dans sa place au sein d'une administration déséquilibré qui ne pense plus que par le prisme de la sécurité ;

Minoré dans ses fonctions ;

Et peut-être demain minoré dans son existence ;

A l'image d'une société qui se clive, le spectacle d'une administration qui n'arrive plus à penser la prise en charge de la délinquance que de manière binaire nous inquiète.

Où est la tempérance ?

Où se trouve le dialogue que nous avons ici tous perdus dans nos postures ?

Il ne peut y avoir de prise en charge sociale de nos publics sans sécurité. Ne soyons pas naïf ! Oui, le SPIP est aussi l'héritier de la filière socio-éducative mais oui la sécurité de nos collègues de détention c'est aussi la nôtre.

Mais que quiconque ici affirme qu'il est possible de penser la sécurité sans à un moment questionner la prise en charge sociale de nos publics ?

Après 6 mois, 1 an, 5 ans, 10 ans, 20 ans, parfois 30, tous sortent de détention !

Enfermer et jeter la clef ne peut être une politique en soi ou ceux qui sortiront demain seront un jour en contact avec un enfant, un frère, un parent. Le nôtre ?

SPIP :

Service Pénitentiaire : appartenant à notre administration

Insertion : qui se questionne sur le contenu de la détention et sa suite ;

Probation : qui attend de la personne suivie qu'elle fasse ses preuves, qu'elle respecte ses obligations pour sa réinsertion.

A côté de leurs collègues de détention, le SPIP devrait être le trait d'union entre la sécurité et la réinsertion.

Bien loin donc des débats qui animent l'administration aujourd'hui ;

Bien loin du carcan dans lequel certains cherchent à nous enfermer : celui du tout sécuritaire contre le tout social.

Alors que les Etats Généraux de l'Insertion et de la Probation débutent, les conclusions semblent pourtant déjà connues.

Agent de Probation, QLCO, police pénitentiaire. Où est la place du SPIP ?

Alors que l'État ne cesse de nous rappeler à ses restrictions budgétaires, le voilà parti à créer de toute pièce un nouveau corps de fonctionnaires, celui d'agent de probation.

**Monsieur le Président, cher.e.s camarades et collègues, ça tombe bien, l'agent de probation existe déjà. C'est le CPIP !
Le P à la fin, c'est Probation !**

Que doit-on alors comprendre ? Le mépris, l'ignorance ?

Bien sûr qu'une partie de nos publics justifie un degré sécuritaire de prise en charge supérieur aux autres ;

Bien sûr que ce qui doit nous animer ici est d'abord notre sécurité.

Bien sûr que chacun ici ne peut qu'être épouvanté et solidaire lorsque des collègues sont lâchement attaqués.

Mais quelle sécurité dedans et dehors avec un public privé de ses droits familiaux ?

Quelle sécurité quand personne ne semble penser le contenu de la détention ?

Quelle sécurité quand la resocialisation et le respect des règles ne passent que par l'isolement ?

Monsieur le Président, cher.e.s collègues, ne nous arrêtons pas à des réponses simplistes ;

Monsieur le Président, cher.e.s collègues, le SPIP aujourd'hui se mobilise pour défendre ses missions mais aussi notre sécurité.

La CGT -IP région Dijon / CGT pénitentiaire